

UNIVERSITÉ DU VIN

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26

<u>DATES</u>	30 Mars 2021 A Suze la Rousse
<u>Coût TTC</u>	123,00 €uros TTC
<u>Coût HT</u>	102,50 €uros HT
<u>Durée</u>	1/2 journée - 3 heures 30
<u>Coût heure/stagiaire</u>	29,29 €uros HT
<u>Effectif minimum</u> :	8
<u>Effectif maximum</u> :	30

OPTIMISER LA GESTION DES EFFLUENTS D'UN DOMAINE VITIVINICOLE

Public concerné :

► Les vigneron, les techniciens viticoles, les directeurs de cave, les œnologues, les maîtres de chai, les personnes en reconversion professionnelle dans la filière

Pré-requis :

► Aucun

Objectifs du stage :

► Connaître, analyser et savoir appliquer la réglementation relative à la gestion des effluents dans une cave en prenant en compte les spécificités inhérentes à la structure de production

Moyens pédagogiques :

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques - Diaporama

Moyens d'encadrement

► L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation

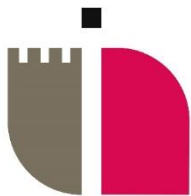
- Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction

A l'issue de la formation :

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

- **Lieu des cours** : Université du Vin à Suze la Rousse.
- **Accessibilité** : L'accessibilité des locaux et de la formation possible pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.
- **Délai d'accès** : Etude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels. L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.



UNIVERSITÉ DU VIN

PROGRAMME

- Réglementation et financement
- Les réseaux des eaux, traitement et séparation
- Suivi analytique
- La problématique de l'économie de l'eau et de la pollution des nappes